|  |
| --- |
| **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** |
| **PSUGO/Paiement 2014-2015 : les comptes des écoles alimentés** | |
| http://menfp.gouv.ht/images_/_notes/images.jpg  **RÉPUBLIQUE D’HAITI**  **MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**        **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  http://menfp.gouv.ht/images_/psugo_small.png    **PSUGO/Paiement 2014-2015 : les comptes des écoles alimentés**      Conformément aux engagements du Gouvernement de la République, le ministère de l’Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) informe le public en général et les responsables d’établissements scolaires privés impliqués dans le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) que le paiement des deux premières tranches de fonds (représentant plus de 60 % du montant global) aux écoles pour l’année académique 2014-2015 a débuté, comme prévu, à la fin du mois de juin.  Ainsi, un montant dépassant plus de 320 millions de gourdes a été transféré sur les comptes des écoles qui ont déjà signé leur contrat et soumis à temps les listes de leurs élèves, deux éléments indispensables pour faciliter ledit paiement.  Le MENFP travaille activement afin d’accélérer le processus de paiement pour les écoles qui viennent tout juste d’envoyer leurs effectifs ou qui s’apprêtent à le faire.  Le MENFP invite, en conséquence, les écoles retardataires à envoyer au plus vite ces informations afin de permettre au ministère d’honorer ses engagements.  En ce qui concerne la troisième tranche de fonds, le paiement sera effectué, suivant la programmation, avant le début de la prochaine rentrée scolaire 2015-2016.  Par ailleurs, en ce qui concerne le programme EPT, le processus de paiement est en cours pour la 1ère tranche fonds de 60 % aux écoles non encore touchées dans l’Artibonite et le Nord pour l’année académique 2014-2015.   Le MENFP remercie encore les directeurs d’écoles concernées pour leur patience et leur compréhension. | |
|  |  |